



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2012-2013

CC/vg

Commission de la Culture

Procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Explications sur les motifs de démission du directeur général et du directeur adjoint de la Philharmonie (demande du groupe DP du 29 août 2012)
2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 24 janvier, 28 février, 15 mars, 26 mars et 25 juin 2012
3. Divers

*

Présents : M. Marc Angel, M. Xavier Bettel remplaçant Mme Lydie Polfer, Mme Anne Brasseur, M. Fernand Diederich, Mme Marie-Josée Frank, M. Fernand Kartheiser, M. Marc Lies, Mme Martine Mergen, M. Serge Wilmes

Mme Octavie Modert, Ministre de la Culture
M. Mattias Naske, de la Philharmonie
M. Bob Krieps, du Ministère de la Culture

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, M. Georges Engel, M. Marcel Oberweis, Mme Lydie Polfer

*

Présidence : Mme Martine Mergen, Présidente de la Commission

*

1. **Explications sur les motifs de démission du directeur général et du directeur adjoint de la Philharmonie (demande du groupe DP du 29 août 2012)**

La représentante du groupe parlementaire DP explique que la demande d'organiser la réunion (cf. Annexe 1) a été formulée suite aux informations parues dans la presse au cours de l'été faisant état du départ prématuré de M. Matthias Naske et de la démission de M. Stefan Rosu. Partant, elle salue la tenue de cette réunion qui devrait permettre d'avoir des explications sur les motifs de ces démissions et de savoir comment sera assuré l'avenir de la Philharmonie.

Madame la Ministre confirme que M. Matthias Naske reprendra la direction du « Wiener Konzerthaus » à Vienne à partir du 1^{er} juillet 2013, en précisant que cette décision n'a été officialisée qu'à la mi-septembre. M. Naske, dont le contrat devait normalement prendre fin en 2015, restera à la disposition de la Philharmonie jusqu'à ce que sa succession soit réglée. La réputation internationale de la Philharmonie et sa récente réorganisation, suite à la fusion opérée avec l'Orchestre philharmonique du Luxembourg (OPL), devraient jouer en sa faveur pour le futur recrutement. Une commission de sélection ad hoc est chargée de collecter et de sélectionner les candidatures, d'auditionner les candidats en vue d'une proposition finale. La Commission de sélection est composée d'un certain nombre de dirigeants de salles de concerts majeures européennes et de membres du conseil d'administration de la Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, parmi lesquels on peut citer :

- Thomas Angyan (Gesellschaft der Musikfreunde, Vienne),
- Laurent Bayle (Cité de la musique et Salle Pleyel, Paris),
- Stefan Forsberg (Concerthuset Stockholm et Royal Philharmonic Orchestra Stockholm),
- Christoph Lieben-Seutter (Elbphilharmonie Hamburg et Laiszhalle Hamburg),
- Pierre Ahlborn (Président du conseil d'administration de l'établissement public Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte),
- Bob Kriepps (Membre du conseil d'administration de l'établissement public),
- Arno Schleich (Membre du conseil d'administration de l'établissement public),
- M. Marcel Gross, Vice-Président de l'établissement public et M. Matthias Naske remplissent le rôle de membres consultatifs.

Le départ, début septembre, du directeur adjoint de l'OPL, M. Stefan Rosu, n'a pas de lien avec le départ de M. Matthias Naske. La mission confiée à M. Rosu dans le cadre de la fusion ayant été accomplie, ce poste ne sera pas remplacé dans l'immédiat.

La fusion a permis de renforcer et de réorganiser l'établissement public « Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte » en lui conférant, à côté des missions de la Philharmonie, celles de l'OPL et en lui permettant ainsi de créer des synergies entre les deux entités.

En réponse aux compliments et remerciements exprimés par les députés, M. Mathias Naske exprime son attachement à la Philharmonie et à l'OPL. L'orateur précise qu'il n'a pas posé de candidature mais qu'il a été contacté par le Wiener Konzerthaus qui lui a soumis une proposition qu'il ne pouvait pas refuser. L'offre ne pouvait pas attendre la fin du mandat de M. Naske au Luxembourg en 2015.

D'après l'orateur, la fusion peut d'ores et déjà être qualifiée d'opération à succès dans la mesure où elle a permis de mettre en place une structure organisationnelle efficace et viable à long terme qui intègre totalement l'OPL. La fusion n'a pas eu d'incidence sur les effectifs qui sont restés identiques.

Un organigramme accompagné d'une note explicative sur l'affectation des tâches est distribué à tous les membres présents.

2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 24 janvier, 28 février, 15 mars, 26 mars et 25 juin 2012

Les projets de procès-verbal des réunions des 24 janvier, 28 février, 15 mars, 26 mars et 25 juin 2012 sont approuvés.

3. Divers

Les membres de la Commission de la Culture décident de convoquer une réunion de la Commission le 22 novembre 2012 à 14 heures avec l'ordre du jour suivant :

1. COM(2012) 537 : COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPEEN, AU CONSEIL, AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN ET AU COMITE DES REGIONS
Promouvoir les secteurs de la culture et de la création pour favoriser la croissance et l'emploi dans l'Union européenne
- Examen du document
2. 6500 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013
- Rapporteur : Monsieur Lucien Lux
- Examen du volet budgétaire de la Culture (demande de la sensibilité politique ADR du 4 octobre 2012)
3. Divers

En outre les membres de la Commission de la Culture décident d'effectuer une série de visites dans les prochains mois :

- Présentation du concept « Atelier Luxembourg » et visite du Casino, Forum d'art contemporain, le 3 décembre 2012 à 10.30 heures;
- Visite de l'exposition au Mudam "The Venice Biennale Projects 1988-2011", en janvier 2013;
- Visite du Centre Pompidou à Metz, au printemps 2013.

Une demande d'autorisation sera adressée au Bureau de la Chambre des Députés.

Luxembourg, le 25 octobre 2012

La secrétaire,
Carole Closener

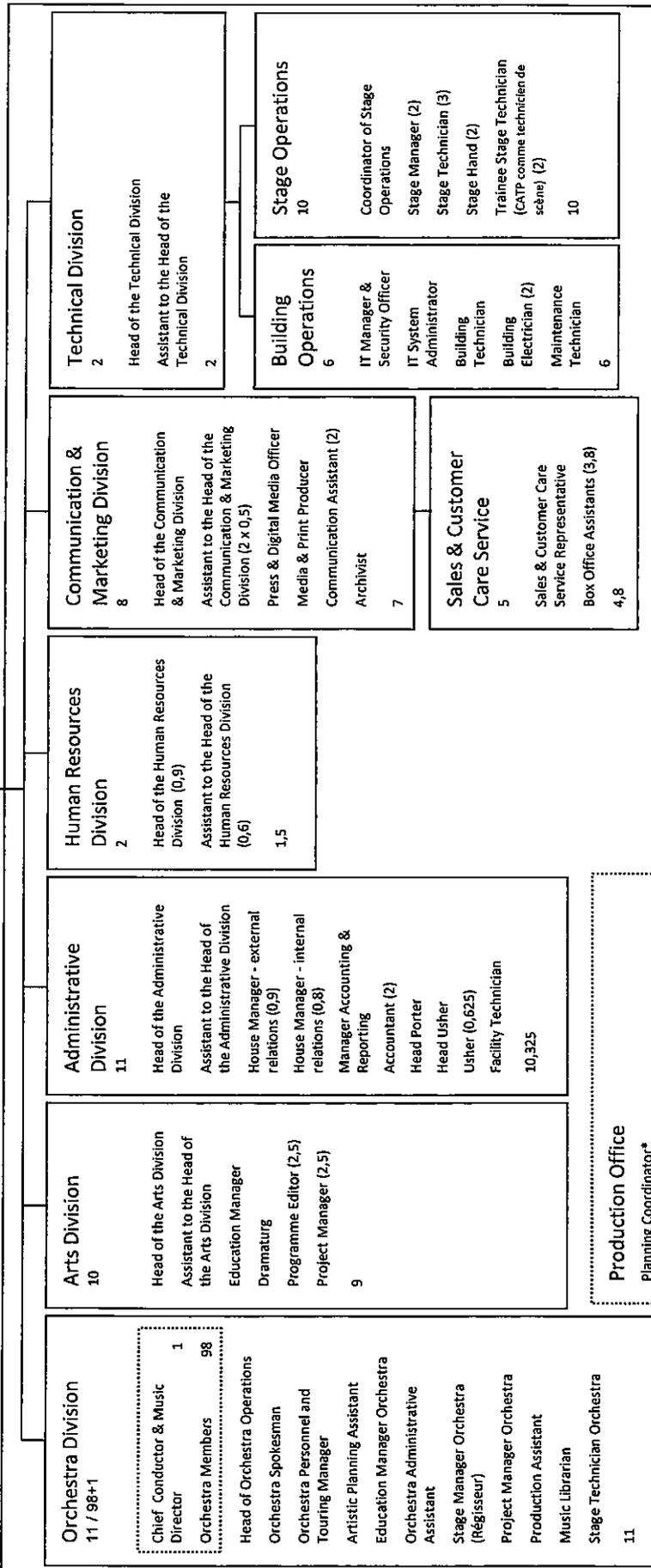
La Présidente,
Martine Mergen

Annexe :

Organigramme de la Philharmonie

Board
Président
Vice-Président
Members

Director General
5
Director General
Assistant to the Director General
Management Assistant & Planning Coordinator
Head of Corporate Relations (0,75)
Corporate Relations Assistant
4,75



* The function of the Planning Coordinator will be delegated to a permanent staff member of the Etablissement public by the Director General

Headcount: Orchestra: 98+1 / Staff: 70 - Total: 169
Jobcount: Orchestra: 98+1 / Staff: 66,275 - Total: 165,275